le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE MUNICIPAL

Presqu'île de charme

#306
DÉCEMBRE 2024

RETOUR SUR LE MARCHÉ ALSACIEN, en page 9

La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer
vous souhaite de

Joyeuses Fêtes

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL
LE 13 DÉCEMBRE À 18H00

Ça se passera en **DÉCEMBRE**...

CÉRÉMONIES

Le jeudi 5 décembre, Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.
À 11h30, cérémonie à la stèle quai Kennedy et à 11h45 cérémonie au monument aux morts.

ART

Exposition de l'association les Arts de la Presqu'île, du 6 au 29 décembre. Vernissage le 6 décembre à 18h30, à la galerie Rancilio.

VIDE-GRENIERS

Dimanche 8 décembre, de 7h00 à 15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

Dimanche 15 décembre, de 7h00 à 15h00, parking Saint-Asile.
Festive de la Presqu'île.

CONCERT

La Chorale et les EnChanteurs, en l'église du village, samedi 8 décembre à 16h00.

CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 19 décembre, à 18h30, salle Marc Baron.

RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE-SAINTMANDRIER.FR

ÉDITO

VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

En cette période de l'année, l'ambiance devrait plutôt être à la préparation des fêtes de fin d'année, mais cette année est très particulière.

D'abord le temps avec des températures que nous n'avons jamais connues dont celles de la mer qui a provoqué une pluviométrie importante avec des conséquences dramatiques dans le sud de l'Espagne. Gageons que les derniers climatosceptiques comprendront enfin que le réchauffement climatique est bien la cause de tous ces cataclysmes.

L'élection de M. TRUMP aux Etats-Unis, qui sans faire de politique est un élément supplémentaire d'inquiétude d'autant que lors de son dernier mandat sa stratégie de politique extérieure et intérieure a été souvent déstabilisatrice pour le monde.

Les conflits en Palestine et en Ukraine qui s'éternisent et dont nous ne voyons pas d'issue rapide et bénéfique pour les pays belligérants et surtout pour les familles qui y vivent.

Enfin, en France, la situation politique particulière, consécutive à la dissolution de l'Assemblée Nationale et aux élections législatives qui ne permet pas d'obtenir un consensus sur la programmation de la loi de finances de 2025 et qui fait craindre des coupes budgétaires drastiques et des augmentations de charges ou d'impôts tant le niveau de notre dette est importante.

Pour ces fêtes de fin d'année, vous allez certainement en fonction de votre budget préparer un menu spécial. Alors pensez à nos producteurs français, agriculteurs, ou mytiliculteurs locaux qui tout au long de l'année vous proposent des produits de qualité car excessivement contrôlés, contrairement à ceux qui nous arrivent d'Espagne ou de pays lointains dans lesquels les normes de production ne sont pas respectées.

Dans cette période, le seul moyen de sortir de cette morosité c'est de se retrouver entre amis, en famille autour d'une table comme nous venons de le faire le mois dernier avec le marché alsacien, et de porter un toast à l'an qué ven.

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS

Romy IACONO née le 08/09/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Bernard HUEBER le 18/10/2024 à 85 ans

Janine DUTHOIT née MABRU le 11/10/2024 à 80 ans

Jocelyne SANGLAR née ALVAREZ le 27/10/2024 à 88 ans

Pierre CARRAUD le 11/11/2024 à 64 ans

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la Cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.

Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ville-saintmandrier.fr

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

TOUS LES SAMEDIS MATINS
PLACE DES RÉSISTANTS

TOUS LES MERCREDIS MATINS
PARKING SAINT-ASILE - PIN ROLLAND

NUMÉROS UTILES

POMPIERS ***04 94 05 33 00 / 18 ou 112 depuis un portable.***

POLICE MUNICIPALE ***04 94 11 51 70 Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence. 7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.***

ACCUEIL MAIRIE ***04 94 11 51 60***

GUICHET UNIQUE ***- Service scolaire 09 67 51 98 08***

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S ***04 94 11 24 56 Assistante Sociale sur rendez-vous 04 94 11 51 62***

CONSEILLER NUMÉRIQUE ***04 94 11 51 61***

ACTUALITÉ MUNICIPALE

Le **C.C.A.S.** de Saint-Mandrier-sur-Mer

Retour en images sur le **GOÛTER MUSICAL** du **C.C.A.S.**

À l'occasion du goûter musical de nos anciens, nous avons eu le plaisir, la joie de le partager avec les enfants du centre aéré. Tous les participants étaient ravis. Nous avons hâte de renouveler l'expérience de ces «agapes» intergénérationnelles.

Merci à tous pour cette magnifique joie de vivre.

Le Collège Louis Clément participe à la **FÊTE DE LA SCIENCE**

Le collège a participé à la Fête de la Science dont le thème de cette année 2024 est « Océan de savoirs » le vendredi 04 octobre 2024. Le travail réalisé par les élèves des années précédentes a été mis entre les mains de quelques nouveaux élèves volontaires pour animer l'exposition Astrolympics.

Nous avons accueilli 3 classes des écoles de l'Orée du bois et de Louis Clément pour cette occasion.

Une animation sous la forme d'un quizz autour de cette exposition, a été proposée également aux deux classes de 6ème.

Le Collège Louis Clément au **FORUM DE L'ENFANCE ET DE LA PARENTALITÉ**

Samedi 28 septembre 2024 s'est tenu le premier forum de l'Enfance et de la Parentalité sur la presqu'île de Saint-Mandrier. C'est à cette occasion que le Collège Louis Clément a souhaité présenter deux nouveaux dispositifs : l'aide à la parentalité numérique d'une part et l'aide à la scolarité d'autre part. Ce premier dispositif est un parcours numérique dont l'objectif est de guider les parents dans le développement de compétences numériques essentielles pour mieux accompagner leurs enfants. Le second, développé dès la rentrée 2024 dans le département du Var, a pour objectif de proposer un soutien ponctuel à la scolarité pour des élèves qui en ressentent le besoin, notamment par le biais d'interventions d'une équipe pluridisciplinaire (médico-sociale et éducative).

Les liens disponibles ici :

Pix parents : https://pix.fr/parentalite-numerique

Les PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) : https://www.clg-jean-giono-83.ac-nice.fr/clg-gionobeausset/attachments/article/1920/Plaquette%20PAS%20-%20Familles-1.pdf

20 TERRE DE JEUX 24

2024, une année **OLYMPIQUE** et **PARALYMPIQUE**

La commune engagée dans la semaine olympique et paralympique aupres des scolaires partage ce diplôme décerné par le rectorat et le comité départemental olympique et sportif.

LE CONCOURS DE CRÈCHES : Exposition au domaine de l'Ermitage

Le domaine de l'Ermitage s'illumine cette année encore avec son traditionnel Concours de Crèches et Couronnes, un événement qui mêle créativité, convivialité et esprit de Noël.

Une exposition magique

Du 13 au 31 décembre, venez admirer les crèches exposées au domaine de l'Ermitage. Ces créations, réalisées par des passionnés et des amateurs éclairés, reflètent la diversité des talents locaux et la richesse des traditions. Chaque crèche raconte une histoire unique, mettant en valeur l'art de célébrer Noël.
Pour exposer votre crèche au domaine de l'Ermitage, contactez le 04.22.44.74.27.

Participez depuis chez vous !

Il est possible de participer au concours de crèches à domicile. Inscrivez-vous au 06.87.05.80.57 pour intégrer le concours et confectionnez votre crèche avec les matériaux de votre choix. Une belle occasion de partager la magie des fêtes.

Palmarès et remise des prix

Le moment tant attendu : la remise des prix ! Le vendredi 13 décembre à 18h30, retrouvez-nous pour découvrir le palmarès des plus belles crèches et couronnes. Cet événement festif ouvrira en beauté cette exposition dédiée à la créativité et à l'émerveillement.

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable et célébrons ensemble les traditions de Noël dans une ambiance chaleureuse et familiale. Rendez-vous au domaine de l'Ermitage !

Nuisances **OLFACTIVES** – RD18

Lors d'une réunion en mairie avec le service de l'Énergie opérationnelle du dépôt des essences du ministère des armées qui s'est déroulée le 31 juillet dernier, nous avons évoqué le sujet des émanations d'odeur de carburant et d'eaux usées constatées par les Mandréens sur la RD18.

J'ai clairement indiqué que cette situation ne pouvait plus perdurer et j'ai fixé comme délai la fin de l'année 2024 pour nous répondre, faute de quoi je demanderai à M. le préfet du Var de prendre des mesures conservatoires qui pourraient aller jusqu'à la fermeture de l'établissement.

En effet, des personnes ont signalé avoir été indisposées alors qu'elles circulaient sur la RD18, ce qui pourrait provoquer des accidents de circulation et d'autres résidants à proximité sont gênés par ces émanations les obligeant à fermer leurs fenêtres.

Depuis cette réunion des mesures ont été prises par les services du dépôt des essences comme :

- L'étude de mise en place de filtre à charbon actif ;
- La mise en place de capteur d'air afin d'analyser les composants chimiques permettant ainsi de déceler l'origine ;
- L'analyse d'odeur des différents carburants pour la même raison.

Enfin, notre proposition de créer un réseau de « NEZ » pour préciser les causes et les lieux exacts de ces émanations a été retenue permettant à la population de participer à cette étude.

Pour cela, il vous suffit de scanner ce QR code en cas constatations d'odeurs et de remplir le formulaire qui s'affichera.

Outre ces mesures, nous avons demandé à M. le préfet de convoquer la commission de sécurité des sites qui ne s'est pas réunie depuis 2021. A cette occasion, ce sujet fera partie de l'ordre du jour.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'avancement de ce dossier dans un prochain Mandréen.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

EXPOSITION

« Les Açores – Un jardin sur l'Atlantique »

La nouvelle exposition de Micheline Pelletier, photojournaliste, nous fait découvrir les Açores, cet archipel portugais situé au milieu de l'Atlantique.

Ce sont près de 200 photos qui sont visibles à la Villa Tamaris, à La Seyne-sur-Mer jusqu'au 5 janvier 2025.

DOSSIER

MÉDIATHÈQUE, FOYER des JEUNES, PARVIS, MAIL, PARKING

Le bâtiment de la médiathèque et du foyer des jeunes sera bientôt terminé et il convient de commencer les travaux des aménagements qui compléteront cette réalisation.
Ces travaux seront réalisés par la Métropole qui a la compétence parking et espaces verts.

Les travaux sont estimés à 450 000 € et seront intégralement pris en charge par la Métropole. La ville réalisera les aménagements nécessaires aux entrées dans les écoles.
Ces travaux qui ont débuté le 25 novembre, perturberont certainement les déplacements à l'intérieur du parking, et nous avons prévu de mobiliser plus fortement notre police municipale pendant les heures de rentrée et sortie des élèves.

Ils devront être terminés en vue d'une inauguration qui aura lieu vers la mi-mars.

LE PARVIS

Situé autour du bâtiment, il sera composé de dalles en pierres naturelles avec des bandes structurantes de couleurs différentes et accueillera trois oliviers, des bancs, une fontaine et un espace vert. Ce parvis sera exclusivement piétonnier sauf pour l'accès aux véhicules de secours ou d'entretien. Le passage protégé sera déplacé à l'entrée du parvis. Les travaux de ce parvis commenceront début février 2025.

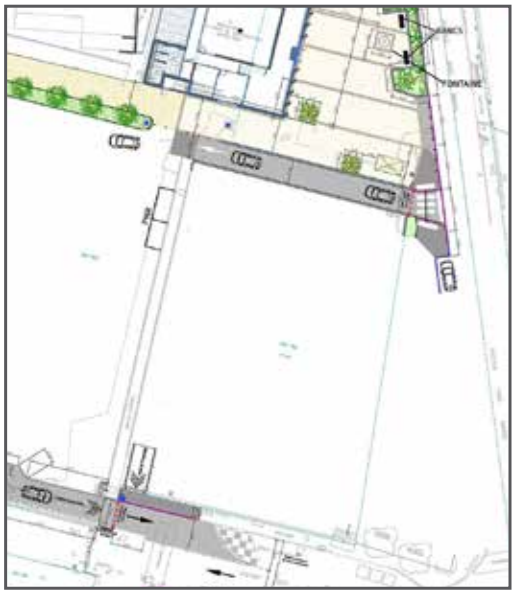

LE MAIL

Il débutera dès la fin du parvis et desservira l'entrée de l'école maternelle, puis de l'école primaire. Il permettra aux familles fréquentant les écoles et le parking d'avoir un accès piétonnier sécurisé. Les arbres constituant ce mail seront composés d'essences variées, certains seront récupérés dans la rue des écoles car leurs racines endommagent leur entourage.
Le sol sera en stabilisé, permettant une perméabilisation en cas de pluie. Les travaux sont prévus mi-janvier 2025.

LE PARKING DU STADE

L'entrée se fera à côté du parvis en gagnant de l'espace sur le terrain de jeu, ces travaux seront terminés avant les fêtes de fin d'année. La sortie se fera par une rampe qui sortira chemin des aubépines, Il sera prévu deux places PMR contre le terrain de jeu. Ces travaux commenceront mi-janvier 2025.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Devenez **AGENT RECENSEUR** de votre commune

Dans le cadre du recensement de la population 2025, la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer recrute, pour la période janvier – février 2025, des agents recenseurs qui auront pour mission principale de déposer et retirer les imprimés à compléter sur un secteur déterminé, sauf si les personnes recensées décident de répondre au questionnaire via internet.

La période de collecte effective se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. Une formation préalable sera dispensée par l'INSEE début janvier 2025.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à la mairie de Saint-Mandrier, rue Anatole France ou par couriel à : info@ville-saintmandrier.fr
Date limite de candidature : le 15-12-2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 04.94.11.51.60

AIDE AU BAFA dans un parcours BAFA avec TPM

La commune de Saint-Mandrier-sur-Mer s'est engagée au côté de la Métropole TPM dans "le parcours jeune BAFA".

Ce parcours permet au jeune admis dans le dispositif de réaliser la totalité de la formation en partenariat avec la Métropole, les communes et les organismes de formation.
L'aide au financement du BAFA est de 400 € sans conditions de ressources et en complément des aides existantes.

La commune s'engage, en contrepartie, à permettre au jeune admis d'effectuer le stage pratique au sein des accueils de mineurs qu'ils soient municipaux ou associatifs. Le centre aéré mandréen Leï Moussi est partenaire du dispositif.

Plus d'infos: https://metropoletpm.fr/service/article/aide-financement-bafa

La **BOURSE AU PERMIS** 2025

Une bourse d'un montant fixe de 450 € sera versée directement à l'auto-école de votre choix, en contrepartie de 40 heures de bénévolat.

Attention, il n'y a qu'une seule période de dépôt de dossier pour la bourse 2024 et un maximum de 10 dossiers seront validés.

Le dépôt du dossier de demande de bourse se fait du 1er décembre 2024 au 25 janvier 2025 au service de la Vie de la cité. La commission municipale jeunesse statuera sur les dossiers complets fin janvier.

Les dossiers se retirent au service Vie de la cité, rue Anatole France.

ALSACE-SUR-MER ÉDITION 2024 : Encore un succès !

Saint-Mandrier a accueilli la manifestation "Alsace sur Mer" pour sa 3ème édition. Un événement festif et culturel qui a rassemblé de nombreux visiteurs. Organisée par la municipalité en collaboration avec la Fédération des Artisans et Producteurs d'Alsace, cette fête a mis à l'honneur les traditions et la gastronomie alsacienne.

Les participants ont pu profiter de divers stands proposant des spécialités culinaires telles que la choucroute, les bretzels et les vins d'Alsace. Des produits locaux de qualité, offrant aux visiteurs l'occasion de découvrir le savoir-faire et la bonne humeur alsaciens dans une ambiance propice aux préparatifs de Noël.

Des animations musicales et des spectacles de danse du groupe folklorique ont rythmé la journée, créant une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette manifestation a non seulement permis de régaler nos papilles, mais elle a aussi renforcé les liens entre les habitants de Saint-Mandrier et ceux de la région Alsace, favorisant ainsi l'échange et la convivialité.

Nous tenons à remercier tous les participants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Un grand merci aux fonctionnaires de la commune et de la Métropole, au Réseau Mistral, aux bénévoles des associations pour la gestion des tables et au CCFF pour sa gestion du parking qui ont assuré la réussite de cet évènement.

> **Rendez-vous l'année prochaine, du 7 au 11 novembre 2025, pour une nouvelle édition riche en découvertes et en surprises !**

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

ASTUCE SANTÉ
Équivalence des verres d'alcool.

Alcool pendant les fêtes :
laisser les clefs de son véhicule au vestiaire.

Action NATURE
En décembre, je propose de la nourriture aux oiseaux.

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

Comme l'avait dit Mathieu Bastareaud :
« A'men'donné il faut arrêter de jouer au pied », surtout quand on n'a pas JiutaWainiqolo dans son équipe…
Nous avions déjà souligné la parade récurrente « c'est pas nous c'est machin… » mais autant le dire tout de suite, l'habitude de la (mauvaise) passe au pied est devenuecaricaturale.

Que l'éclairage soit défaillant les jours de pluie quais Aristide Briand et Jules Guesde ! C'est bien évidemment la faute de la pluie et de TPM. Que les installations de volley de la pinède Sainte-Asile soient passablement dégradées ! Un adjoint au maire invite à s'adresser au conservatoire du littoral, qui est propriétaire du terrain, et aux conseillers départementaux que sont Nathalie Bicais et Joseph Mulé puisque c'est le département du Var qui avait financé l'installation. Mais, n'a-t-on pas à Saint-Mandrier une conseillère municipale qui est la remplaçante de madame Bicais et qui la représente régulièrement lors des cérémonies patriotiques ?

Que le panneau lumineux d'informations municipales du pin Rolland soit inopérant depuis des mois adressez-vous à TPM renvoie une autre adjointe du maire. Pourtant, une fois encore, le maire n'est-il pas vice-président de TPM ?
Dans la même veine, « nous n'avons pas pu nettoyer la plage de Saint-Asileen, juin 2024, parce que le président d'une association a porté plainte contre le ré-ensablement de la plage en août 2023 »… D'abord, entre le nettoyage et le ré-ensablement il y a déjà une différence notable, et entre août 2023 et juin 2024 il y avait quand même quelques jours disponibles pour faire quelque chose pour éclaircir la question des procédures.
À moins que ce ne soit encore la faute des juges et des fonctionnaires de l'Etat. Alors, quand cinq mois après l'inauguration des habitations du parc de la presqu'île, on en est toujours à se féliciter d'avoir fait réaliser en octobre les travaux d'aménagement pour la sécurisation des piétons, c'est bien. Mais c'était avant qu'il fallait y penser et aux frais de l'aménageur et non du contribuable. D'ailleurs, début novembre, l'état des « finitions » laisserait croire que c'est vraiment du rattrapage et non une opération en bonne et due forme.

Ainsi, à Saint-Mandrier, on ne peut pas paraphraser le maréchal Joffre… « ici, si on ne sait jamais qui a perdu la bataille mais on sait toujours qui l'a gagnée… ce n'est pas machin , c'est moi…. »

Chères Mandréennes et chers Mandréens, cette année s'achève dans un contexte inhabituel, une autre va commencer. Aussi pour 2025, nous vous souhaitons une bonne santé et plein de moments de bonheur avec ceux qui vous sont chers !

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - https://lavague.info/

La tribune de la **MAJORITÉ**

UPSM ENGAGÉS POUR VOUS.

Bien qu'à seulement quelques 17 mois des prochaines élections municipales, il n'est pas encore temps de dresser un bilan. Cependant, lorsque nous nous tournons vers le passé, nous pouvons voir le travail accompli par notre équipe UPSM. Cela contre vents et marées, malgré les polémiques et les attaques en tout genre dont les membres de l'opposition et leurs amis colistiers mais non élus, nous régalent.

Les dossiers travaillés pour permettre à chacun une qualité de vie, prennent souvent du temps. Les aléas sont nombreux : les recours en justice des uns et des autres, le respect des procédures liées à la commande publique, les retards de chantiers, le manque de réactivité de la part de nos partenaires, le soutien de l'état en perte de vitesse permanente. Mais pour vous, nous gardons le cap et ne baissons pas les bras.

Nous avons tendance à oublier que nos agents tous services confondus ne sont que 90. Qu'ils soient ici remerciés pour leur implication et leur travail ! Lorsque surgit un problème concernant les services de la métropole, c'est bien vers la municipalité que les Mandréens se retournent. Et c'est très bien ! Mais, là encore, nous avons tendance à oublier que tous les moyens, qu'ils soient techniques ou humains, ne sont plus en gestion communale. En bref, faire plus avec moins de moyens devient le quotidien de tous les agents et élus.

Qu'importe ! Il convient avant tout de remplir la mission que vous nous avez confiée en 2020. Les enjeux économiques et financiers sont au centre de nos réflexions. La gestion au plus juste, de nos frais de fonctionnement, permet la réalisation de travaux publics visant au développement économique de la commune ainsi qu'à l'amélioration de notre cadre de vie. Nous estimons d'ailleurs que l'un de nos dossiers essentiels est bien l'aménagement de notre territoire !

Lorsque nous regardons le travail accompli par tous, nous savons pertinemment qu'il contribue au « bien vivre » sur notre belle presqu'île. Salué par bon nombre d'entre vous, cela nous donne encore plus la force de continuer.

Une politique volontariste et résiliente est ici nécessaire surtout lorsque nos actions et projets sont systématiquement attaqués avec le but inavoué de nous empêcher d'avancer, cela bien souvent au détriment des Mandréens.

L'équipe de l'UPSM vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet

Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de novembre dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

À COURT D'ARGUMENTS.

Dans leur dernière libre expression, à court d'arguments, les élus d'opposition de « LA VAGUE » m'accusent de « vieilles habitudes et rengaines employées en politique » en citant comme exemple une personnalité politique de notre région et dont je serais un fervent admirateur.

Ceci est totalement faux et relève d'une manipulation journalistique dont M. Le Pen, chef de file de l'opposition, nous abreuve depuis 4 ans, car pour moi qui n'aie jamais changé de conviction, mes références sont plutôt l'humanisme que l'extrémisme de gauche, de droite ou l'anarchie. C'est en tout cas l'éducation que j'ai reçue et essayé de transmettre dans ma vie personnelle ou publique.
Je ne suis pas adhérent ou co-fondateur d'association comme M. Le Pen, dont le but est l'écologie punitive et l'activisme, n'hésitant pas à casser des portails et rentrer dans des propriétés privées pour interdire une activité. Même si la cause est défendable c'est à la justice de trancher.
Au nom de cette écologie punitive, d'autres, en érigeant des ZAD s'opposeront à des projets d'intérêt général pour lesquels la concertation publique a donné un avis favorable comme pour le futur aéroport de Nantes. Ces actions fondées sur l'anarchie sont un danger pour notre démocratie.
Et je ne fais pas partie de ceux qui, comme une député écologiste, trouve des excuses à un député pour avoir acheté des stupéfiants à un mineur car, à Marseille, la presse se fait écho chaque jour des conséquences de la présence des mineurs dans ces circuits illicites et la loi doit être respectée par tous.

Oui, je suis pour la sécurité publique, pour les caméras de surveillance, l'augmentation des policiers municipaux armés, formés, le respect des lois, pour que les Mandréens puissent vivre en toute sécurité. En même temps, cela ne nous empêchera pas d'aider les plus fragiles des Mandréens en les logeant, les aidant financièrement pour faire face à leurs charges, en essayant de leur trouver un emploi.

Quant à notre liste, la plupart des Mandréens savent que depuis notre première élection elle comprend des élus de tous bords, choisis pour leur capacité à gérer une commune et non en raison d'une quelconque appartenance politique car, pour nous, ce n'est pas un gage de compétence.
Notre liste n'a pas d'étiquette politique, elle s'intitule « **UNION pour SAINT MANDRIER, de MAREGAU à CEPET** ».
Ces mots ont un sens car « **UNION** » représente le regroupement d'élus issus de plusieurs listes qui se sont engagés à œuvrer ensemble pour leur commune et « **MAREGAU à CEPET** » représentent les caps des deux quartiers de la commune, et indiquent notre volonté d'œuvrer pour l'ensemble des Mandréens.

M. Le Pen, chef de file de l'opposition, ne pouvait connaitre le sens de ces mots car il est arrivé sur la commune juste avant les dernières élections municipales, il n'habite pas la commune et ne la connait pas.
Et ce n'est pas en allant sur le terrain de la politique politicienne, qu'il convaincra les Mandréens du bien fondé de ses actions.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ESSOR ÉCONOMIQUE

Feux des Cieux

Bénévole bien connu des Mandréens, en tant que sauveteur embarqué à la station SNSM de la Seyne/Saint-Mandrier et depuis 4 ans comme éducateur au club USSM Football, Kevin M. 37 ans, marin pompier à Toulon exerce maintenant en auto-entrepreneur.

Suite à une grave blessure l'empêchant de pratiquer le football (sa première passion), il cherche alors une activité en lien avec son diplôme « BEP électronique » et découvre via une vidéo YouTube, un procédé de gravure du bois par électricité. Après quelques essais concluants il développe ce projet créatif avec l'aide de l'association « plurielle 83 » à la Seyne sur mer.

Découvrons son procédé :

Celui-ci consiste à faire transiter un courant électrique haute tension (10000volt) à la surface du bois, l'électricité en se propageant grave le bois et crée des figures que l'on appelle figure de Lichtenberg. Chacune d'entre elles est unique, c'est comme si nous arrivions à imprégner la foudre sur le bois. C'est un procédé naturel que l'on retrouve un peu partout (coraux, racine d'arbre, schéma hydrographique...)

Kévin réalise ces gravures sur différents produits de type art de la table, décoration, bijoux, mode et sur différentes essences de bois. Ses essences préférées sont le bois d'olivier et le manguier, un bois exotique très chaleureux et très solaire.

Pour découvrir ses créations :

Rendez-vous sur Facebook et Instagram sous le nom : feux des cieux.

Il est aussi présent lors des marchés artisanaux de notre commune ainsi que chaque fois qu'il le peut, sur le marché hebdomadaire du samedi matin.

NOUVEAU :
Une boutique en ligne est opérationnelle pour tous vos achats en direct, connectez-vous à : feuxdescieux.com

Téléphone : 0651936332
Email : feuxdescieux@gmail.com

Parrainer un jeune vers l'emploi

Le rôle du parrain / de la marraine

- Accompagner un jeune suivi par la Mission Locale dans sa démarche d'insertion professionnelle ;
- Apporter vos connaissances sur le monde du travail ;
- Faire bénéficier le jeune de votre réseau professionnel ;
- Accompagner le jeune sur ses capacités et l'aider à prendre confiance en lui.

Le parrain ou la marraine intègre un réseau de bénévoles, riche de rencontres et d'échanges.

Les objectifs du parrainage

- Faciliter l'accès à l'emploi du filleul ;
- Soutenir sa démarche d'insertion professionnelle ;
- Transmettre les codes de l'entreprise et les conseils de savoir-être ;
- Participer à ouvrir une porte vers le monde de l'entreprise ;
- Accompagner à la création d'activités non salariées.

Les commerçants ont célébré **HALLOWEEN**

Les Mandréens se sont retrouvés très nombreux autour de leurs enfants à l'occasion de la fête d'Halloween.

Par petits groupes, sorcières, sorciers, démons, fantômes et vampires ont parcouru les rues du village frappant à toutes les portes en prononçant la phrase magique :

"DES BONBONS OU UN SORT"

Les commerçants n'étaient pas les derniers à jouer le jeu, ayant décoré de très belle manière leurs boutiques.
Une belle mobilisation qui a animé la presqu'île à la tombée de la nuit.

La Poste **RECRUTE** 3 000 renforts

À l'approche des fêtes de fin d'année 2024, La Poste souhaite renforcer ses équipes et lance une campagne de recrutement de 3 000 renforts pour des postes de facteurs, opérateurs de livraison, de tri colis etc. à pourvoir dans toute la France.

Pour postuler, les candidats intéressés sont invités à se connecter sur www.laposterecrute.fr ou à se rapprocher dès à présent des agences d'ntérim de leur département.

LA POSTE

Presqu'une **ÉTOILE**

**L'école de danse Presqu'une étoile basée sur Saint-Mandrier Village ainsi qu'à Pin Rolland a fait sa rentrée.
Nous sommes heureux de retrouver les anciens et d'accueillir de plus en plus de nouveaux chaque année.
Notre famille s'agrandit !**

**L'école de danse propose des cours de danse tous niveaux, des babys aux adultes, ainsi que des cours de Pilates et Yoga.
Le yoga est une nouveauté cette année. Venez plonger dans l'univers du Yoga Vinyasa avec Moana Yoga, professeure passionnée et expérimentée.**

Le yoga Vinyasa synchronise le mouvement et la respiration pour renforcer votre corps, améliorer votre souplesse, et apaiser votre esprit. C'est aussi un voyage intérieur pour reconnecter votre corps et votre mental, on laisse de côté le stress et les tensions pour retrouver fluidité, force, équilibre et détente.

**Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, venez respirer, bouger, et vous ressourcer, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante !
Vous pouvez encore rejoindre notre TEAM danse & sport pour cette saison 2024 2025.
Plus de renseignements au 06.20.12.57.98.**

La première semaine des vacances scolaires, l'école de danse a fêté Halloween. Celle-ci à accueilli durant des petites sorcières qui ont dévoré des bonbons gluants et terrifiants.

L'école de danse Presqu'une Étoile vous a fait la surprise, le samedi 23 novembre sur la place des résistants, à 10h, avec une FLASH MOOB.

Nous tenions à remercier la mairie de Saint-Mandrier pour la rénovation de la salle de danse du village et le prêt des salles durant l'année.

Nous vous souhaitons un belle fin d'année et donnons rdv à nos adhérents pour le spectacle de Noël du 21 décembre à la salle Marc Baron.

Julie **VIX**,
Présidente de **PRESQU'UNE ÉTOILE**

EXPOSITION

L' USSM BASKET

**Ce dimanche 10 novembre, l'école de basket est venue participer à une séance d'entraînement avec la section LOISIRS.
À la suite de celle-ci les joueurs(-ses) ont reçu leur nouvelle tenue de match offert par notre nouveau partenaire Le MAS SAINT ASILE pour le championnat U11 et enfin tout le monde s'est retrouvé autour d'un moment convivial avec les parents et dirigeants présents pour terminer cette belle matinée de basket.**

Martial **ANCELIN**
Président de l'**USSM BASKET**

Programme des **MESSES DE NOËL**

La **PAROISSE**
de **SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

CCFF SAINT-MANDRIER

Bilan de la saison estivale 2024

Les patrouilles se sont deroulées quotidiennement du 17 juin jusqu'au 20 septembre. Durant cette période, une cinquantaine de patrouilleurs bénévoles ont consacré près 1000 heures à la surveillance des massifs forestiers de notre commune.

Malgré cela, nous avons eu a déplorer 4 incendies, en zone publique : les 18 et 28 juillet, ainsi que le 24 août, le 6 août en zone militaire. En tout, ce sont près de 1500 m2 qui sont partis en fumée.

Cet été fut intense pour tous les CCFF du Var ainsi que pour les Sapeurs Pompiers de tous les départements.

Le CCFF de Saint-Mandrier vous remercie du bon accueil que vous nous avez fait lors de nos patrouilles. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter notre Président délégué au 06 17 65 99 55.

Gilbert **FOURNIER**
Président délégué du **CCFF DE SAINT-MANDRIER**

La Chorale de **SAINT-MANDRIER**

Chers amis de la musique et des chants,

Le 30 novembre dernier, l'Association Chorale Alléluia de Saint-Mandrier a pu vous présenter au théâtre Marc Baron un concert très varié qui, nous l'espérons, a su vous plaire.
Si vous n'avez pas pu venir nous entendre, La Chorale et les EnChanteurs se produiront à nouveau en l'église du village, samedi 8 décembre à 16 heures.
Le thème en sera "Vers Noël et l'An qué ven" et vous pourrez apprécier des chants lyriques, des chants de Noël et des chansons françaises.
Tout cela dans un esprit de joie et bonheur partagé à l'approche des fêtes de fin d'année.
Aussi, nous espérons votre présence pour votre plaisir et agrément.

Mireille **HERMON**
Présidente de la **CHORALE "ALLÉLUIA"**

Saint-Mandrier-sur-Mer

présente

Spectacle jeune public

3-8 ans

Entrée gratuite

SAMEDI 4 JANVIER 2025

À 14H30 ET À 16H30

AU THÉÂTRE MARC BARON

www.ville-saintmandrier.com

THÉÂTRE MARC BARON

par la compagnie Les Demoiselles du Rocher

de et avec Marine Berton & Clémentine Bugette

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER